

IESF - Assemblée Générale Ordinaire du 19 juin 2023

PROJET DE TEXTE DES RESOLUTIONS

1ère résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport moral de l'année 2022 qui lui a été présenté, approuve l'action menée par son Conseil d'Administration.

2ème résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport financier qui lui a été présenté et après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice 2022 et entendu les observations et conclusions du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes 2022, l'affectation du résultat au report à nouveau et d'une manière générale la gestion du Trésorier.

3ème résolution

L'Assemblée Générale, approuve les conventions réglementées figurant dans le rapport spécial du Commissaire aux comptes.

4ème résolution

L'Assemblée Générale approuve le budget 2023.

5ème résolution

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale décide de valider la proposition de règles de cotisations issue du groupe de travail cotisations, qui sera applicable à partir de 2024.

6ème résolution

Après avoir pris connaissance des résultats du vote pour le renouvellement partiel du Conseil, l'Assemblée Générale prend acte de l'élection ci-dessous et valide la nouvelle répartition des postes du Conseil d'administration :

Collège A (2 postes à pourvoir)

.....
.....

* Aucun siège à pourvoir dans les autres collèges B, C et D pour l'année 2023